Alimentation:

Les menus sont équilibrés et variés. Les repas sont préparés et cuisinés sur place; ils sont de qualité et de quantité suffisantes. Les contre-indications alimentaires (médicales ou religieuses) sont strictement respectées. Les bonbons, biscuits et autres ne sont pas vraiment indispensables; ils seront gardés en salles d'activités et non pas en chambres. Ils pourront faire l'objet d'une dégustation collective par groupe.

Hygiène:

Toilette quotidienne au lever, brossage des dents 2 à 3 fois par jour, douche tous les soirs, lavage des cheveux 2 fois par semaine, change complet du petit linge tous les jours, grand change 1 à 2 fois par semaine.

4/LE COURRIER

Il est important que vos enfants reçoivent du courrier. Ils attendent souvent l'arrivée du facteur avec impatience. Essayez donc ! (2 fois pour le séjour).

Leur adresse : « (nom de l'enfant) Centre de Montagne des P.E.P 06470 Beuil ». Eux, vous écriront au moins 1 fois au cours du séjour s'ils ont le nécessaire : papier, enveloppes, timbres et adresses.

5/LE TELEPHONE

<u>Vous ne pourrez pas joindre vos enfants au téléphone</u>. Par contre vous pourrez prendre de leurs nouvelles à l'aide d'un serveur téléphonique sur lequel nous enregistrerons tous les soirs un message concernant la journée écoulée par groupe de couleur.

Serveur: Allo les P.E.P

Faire le 08 92 69 01 30 puis le code voyage 52 06 07

Ce service vous sera facturé environ 0.34 € la minute

LES PORTABLES SONT FORMELLEMENT INTERDITS.

6 / L'ARGENT DE POCHE

La somme habituellement dépensée par les enfants est de 20,00 €. Vous seuls déciderez ce que vous leur confierez. Cet argent sera gardé par la Direction et leur sera distribué au fur et à mesure de leurs besoins. La responsabilité du choix des achats n'est pas de la compétence de l'Etablissement mais des enfants. (Mettre l'argent dans une enveloppe avec le nom de l'enfant)

7/LES SOINS, LA SANTE

Tous les renseignements concernant la santé de votre enfant doivent être signalés sur la fiche sanitaire de liaison.

En cas de problème de santé ou d'accident au cours du séjour, nous n'hésiterons pas à faire appel au médecin de Valberg et, éventuellement, aux secours d'urgence, et vous en serez avertis rapidement.

Les frais qui en découleront seront à votre charge et non à la charge du Centre. Pensez à nous transmettre la CMU + carte vitale si vous en êtes bénéficiaires

8/LE RETOUR

Le lundi 02 janvier 2017 à 16 h 00 au centre impératrice Eugénie à Nice.